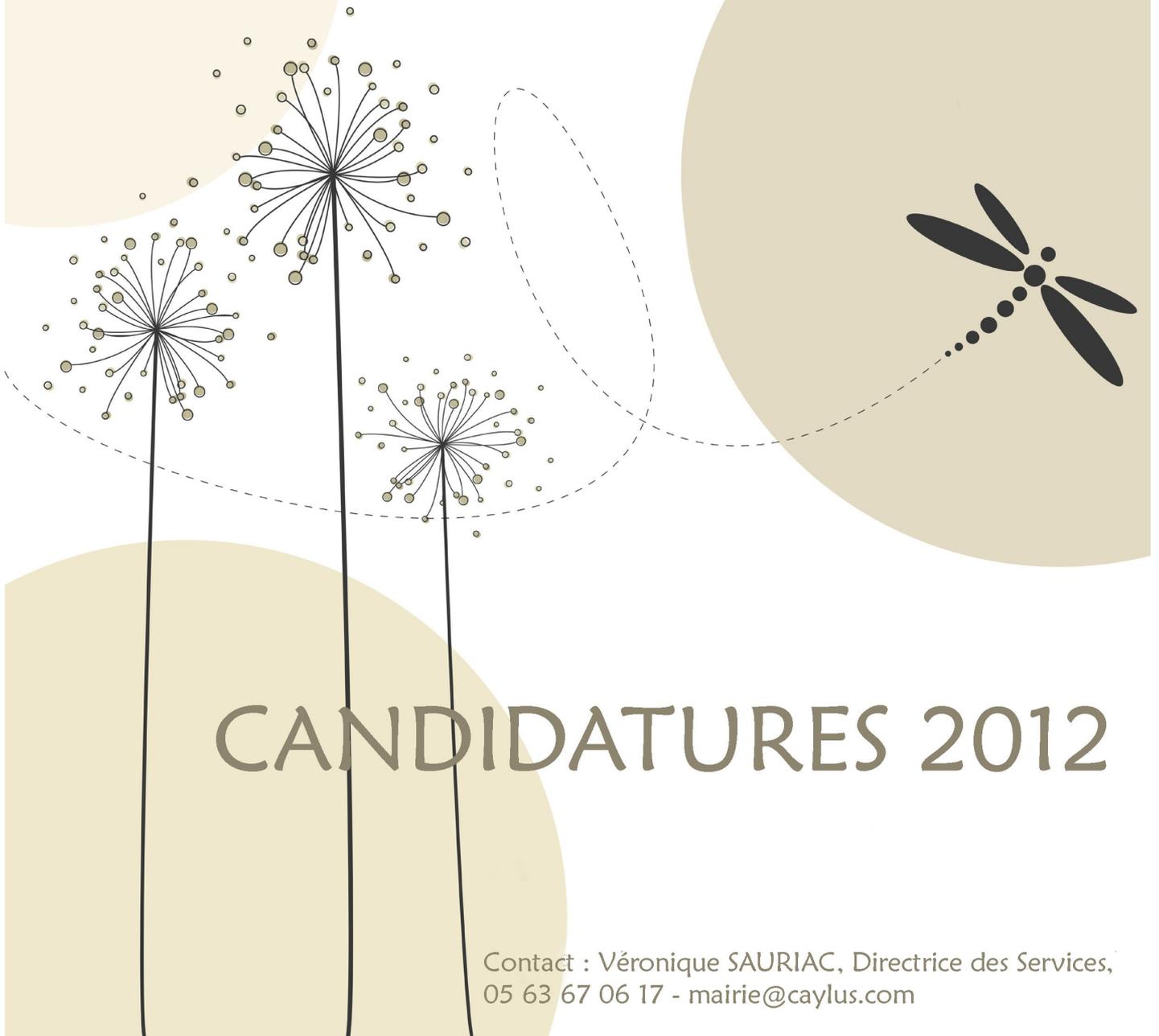


Les éphémères...

boutiques d'été



CANDIDATURES 2012

Contact : Véronique SAURIAC, Directrice des Services,
05 63 67 06 17 - mairie@caylus.com

DOSSIER DE PRESENTATION...

La rue Droite, ancienne rue principale de Caylus, s'est peu à peu vidée de ses commerces et a perdu son attractivité d'antan. Elle a conservé cependant ses bâtisses médiévales et son cachet propre. L'objectif premier de cette action est de lui redonner, au moins durant la période estivale, un certain dynamisme, tout en participant à la diversification de l'offre touristique du territoire et en répondant aux attentes des touristes. L'idée de la mise en place de « Boutiques éphémères » répond à ces problématiques.

L'objectif est de mettre à disposition un ou plusieurs bâtiments inoccupés de la Rue Droite durant la période estivale à un groupe hétérogène d'artisans d'art et d'artistes libres. Après négociation avec les propriétaires, la Mairie va signer une convention d'occupation précaire pour les mois de juillet et août 2012. Moyennant un droit d'occupation (environ 80 €/mois), les artisans et artistes occupent, à tour de rôle (1 semaine par mois pour chaque artisan) ces bâtiments devenus « boutiques éphémères », présentent leurs productions ainsi que celles des autres artisans et artistes et assurent les ventes. Des ateliers d'initiations, en fonction des disponibilités des artisans, pourront être mis en place (émail, maroquinerie, porcelaine, bijouterie, tissus...).

Trois boutiques collectives ont vu le jour en 2011, regroupant à elles trois 15 créatrices. Le bilan de cette première année « test » est plus que satisfaisant, tant au niveau des créatrices qu'au niveau des habitants et des touristes de passage.

La municipalité met à disposition un gîte collectif composé d'une petites cuisine, d'une salle d'eau et de 5 chambres séparées pour héberger les artisans d'art et artistes libres sur l'ensemble de la saison. Ce gîte est assez rudimentaire mais a le mérite d'être mis à disposition gratuitement.

A vocation touristique, culturelle et économique, cette manifestation vise à renforcer l'attractivité d'un village déjà fortement impliqué dans la vie touristique.

Le village de Caylus

Caylus (1600 habitants) est un village médiéval rural situé au centre d'un territoire touristique (Saint Antonin Noble-Val à 12 km, Cordes sur Ciel à 35 km, Villefranche de Rouergue à 30 km, Saint Cirq Lapopie à 35 km,...). Pour preuve de l'attractivité de ce territoire, en 2010, la fréquentation des offices de tourisme du Pays Midi-Quercy représentait environ 56 600 personnes (français et étrangers, essentiellement anglais et hollandais) pour les seuls mois de juillet et d'août.

La halle de Caylus, avec ses mesures à grains, représente incontestablement un attrait pour les touristes, tout comme son Christ, œuvre monumentale en bois, que le sculpteur Ossip Zadkine a offert à la municipalité, et que l'on se presse de contempler dans l'église, et la Maison des Loups (édifice médiéval situé dans la Rue Droite).

L'office de tourisme propose deux visites du village en nocturne. Ces manifestations attirent un grand nombre de touristes. Il organise également un marché nocturne.

Par ailleurs, l'association des commerçants et artisans organise chaque année, le 15 août, un Marché des Potiers, qui draine chaque année entre 7 000 et 10 000 personnes (19ème édition en 2012). Cette opération est une des plus attractives du territoire.

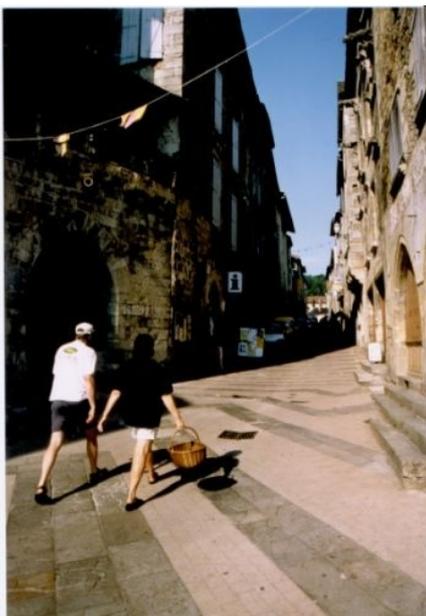
Enfin, la municipalité, en partenariat avec l'Office de Tourisme et le site AlittleMarket (<http://www.alittlemarket.com>), met en place, dans le cadre de la « Journée du Fait Main », un marché des créateurs. Il s'agit d'une manifestation nationale.

La commune dispose en outre d'un Village Vacances de 40 logements, d'un camping et de nombreux gîtes et chambres d'hôtes, preuve de l'attractivité touristique incontestable de ce territoire, ainsi que d'un lac et d'un bassin de natation.

Caylus en images...



Bourg-centre de Caylus



La Rue Droite

Edition 2011 – Les Ephémères en images...



« Les éphémères », pour qui ?

Seuls les artisans et artistes libres déclarés (auto-entrepreneurs, statut artisans...) peuvent participer. Les pièces présentées devront impérativement être financièrement accessibles au plus grand nombre et être de taille raisonnable afin qu'elles puissent être exposées facilement.

La municipalité s'engage à mettre à disposition pour un loyer modéré des locaux (80 €/mois/créateur). En contrepartie, les participants s'engagent à aménager de façon coordonnée ces boutiques afin de les rendre attractives pour les touristes.

Par ailleurs, les participants s'engagent à être présents sur le site au moins une semaine par mois. Les boutiques devront être ouvertes 7/7 jours, lors des nocturnes organisés par l'Office de tourisme (3 dans la saison) ainsi que les jours fériés.

Un dossier contenant une présentation du travail de l'artisan/artiste libre ainsi que des photos des créations est demandé.

La municipalité, en partenariat avec le Pays Midi-Quercy, l'Office de tourisme pluri-communal de Caylus et la radio CFM), assure la communication de cet événement (plaquettes, affiches, intégration d'un encart dans le guide des manifestations du Pays Midi-Quercy, émissions radio, articles de presse, chevalets matérialisant les boutiques, ...).

Vous êtes intéressés par la démarche ? Vous souhaitez en savoir plus ? Vous envisagez de participer ? Votre contact : Véronique SAURIAC, Directrice générale des services (vsauriac.caylus@wanadoo.fr ou mairie@caylus.com / 05 63 67 06 17).

Merci de transmettre votre candidature par mel (mairie@caylus.com) ou courrier (Mairie – Place de la mairie – 82160 Caylus) **avant le 25 avril 2012.**